

AIDE POUR REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION 2019-2020

Nous avons décidé suite aux remarques reçues et dans un souci écologique de modifier les documents d'inscriptions aux activités. Désormais le bulletin d'adhésion et la fiche activité se trouvent sur un seul et même document recto/verso pour toute la famille !

Au recto : le bulletin d'adhésion

Coordonnées à remplir consciencieusement et lisiblement !

Au verso : la grille d'activités

- Je coche et écris le prénom de l'adhérent qui fait l'activité.
- Je regarde dans la grille des tarifs à quel montant correspond la(les) lettre(s) indiquée(s).
- Je reporte le tarif correspondant à ma situation dans la case « € » (-26 ans, rheusois, extérieur)

Prénom	<input type="checkbox"/>	Activité	Âge	Jour	Horaires	Lieu	Tarifs	€
	<input type="checkbox"/>	Aquarelle	> 18	lundi	14h00-16h30	Perrières	R•S	
	<input type="checkbox"/>			lundi	18h00-20h00	Perrières	N•P	3
1	<input type="checkbox"/>			lundi	20h30-22h30	Perrières		2
	<input type="checkbox"/>			jeudi	13h45-16h15	Agora		

- Je fais la même chose pour tous les autres membres de ma famille (sauf adhésion individuelle)
- Je fais la somme des coûts annuels des activités cochées et l'inscris dans la case « TOTAL »

<input type="checkbox"/>		> 18	mercredi	19h30-21h00	Perrières	M		<input type="checkbox"/>	patcnwork	> 18	mardi	10h00-11h00	Perrières	B	
<input type="checkbox"/>	Chant*	> 18	lundi	10h00-11h30	Agora	E		<input type="checkbox"/>	Scrapbooking	> 18	mercredi	20h00-22h00	Agora	C	
<input type="checkbox"/>		> 18	mercredi	10h00-11h30	Agora	E		<input type="checkbox"/>	Tricot-Crochet	> 18	mercredi	17h30-19h00	Agora	A	
<input type="checkbox"/>	Club Informatique (Mordus)	> 18	vendredi	dès 21h00	Club Info	D		* l'activité a lieu une semaine sur deux							
TOTAL :															

- Je prépare le règlement de l'adhésion et des activités en séparant les deux :
 - un chèque pour l'adhésion
 - un ou trois chèques pour l'activité (voir détail tableau « règlement en 3 fois »)

Modalités de règlement :

- en chèque à l'ordre d'AGORA.

Encaissement des chèques : 15/10/19 – 15/01/20 – 15/02/20

- en espèces
- en chèque vacances ANCV (valable uniquement pour les activités)

- Je dépose ou j'envoie mon dossier complet avec les règlements à

AGORA
3, rue de Cintré
35650 LE RHEU